

CONSEIL COMMUNAL DU 31 JANVIER 2019

♦ Ecole :

L'école du Villard compte un total de 42 élèves.

L'équipe éducative se compose de la manière suivante :

- Madame Justine CHENAL, pour le poste maternelle et de direction.
- Madame Valérie BUTHOD, ATSEM pour la maternelle.
- Mesdames Nathalie DUNAND et Marion RASTELLO (lundi) pour le poste CE et CM

♦ Elaboration et projet d'investissements 2019-2020 :

Les points suivants listés seront engagés dans la limite du budget alloué après le vote du Conseil Municipal.

Voirie enrobés :

- Route de la Sciaz.
- Quartier Saint Sébastien (Grande Bergerie).
- Allées autour de l'église.
- Route de la Chapelle Saint Jacques à Montméry.
- Ralentisseur au niveau de la mairie et de la salle des fêtes.

Travaux sur les routes de montagnes :

- Route d'accès à Foran (reprise d'enrobés).
- Ancienne route de la Bergerie au Fours à recharger de tout venant (3^{ème} tranche).
- Route de Valezan aux Fours (trois tranches de travaux sur trois ans, sur trois zones particulières).

Travaux sur les chemins :

- Route des Vignes.
- La Grande Bergerie : chemin depuis la Rue des Pruniers vers l'accès au parking.

Parkings :

- Finition du parking de La Petite Bergerie.
- Achat d'une parcelle de terrain au Villard et réalisation d'une zone de dépose et d'enlèvement des cars scolaires.
- Enfouissement des réseaux secs Route des Sources et quartier de l'église.

Bâtiments :

- Appartement à terminer au-dessus de l'ancienne école de Pierrolaz.
- Peinture à la salle des fêtes.
- Abris refuge de La Balme.
- Extension du chalet d'alpage au plan d'en Haut.
- Réfection de la toiture des bassins.
- Réparation de l'escalier en bois du clocher de l'église.

Eau potable :

- Une étude est en cours concernant la création d'un nouveau réservoir pour la conformité incendie. Les travaux pourraient commencer fin 2019 et 2020.

Assainissement :

- 2^{ème} tranche de travaux au hameau de Moulins.

Etude :

- Enfouissement des réseaux secs et humides du Villard

Urbanisme :

Plusieurs personnes de la commune étant intéressées pour l'acquisition de l'ancien local pompier de Pierrolaz. Le service urbanisme est chargé d'instruire ce dossier et d'organiser la publicité foncière.

Une nouvelle réunion entre les élus et les services de la Direction Départementale des Territoires a eu lieu, afin de définir les zones constructibles et les zones vertes en privilégiant les zones déjà urbanisées dans le cadre du SCOT.

Divers :

Suite à l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative de La Côte d'Aime du 11 Janvier 2019, il a été décidé à l'unanimité de fusionner avec le Syndicat d'Initiative de Valezan compte tenu que de nombreuses activités sont déjà organisées en commun (entretien des sentiers et espace de loisirs des Fours), ainsi que des animations cinéma.